

Institutions informelles et participation des femmes au marché du travail au Maroc

Informal Institutions and Female Labor Participation in Morocco

Rachid CHAYBOUB, (Docteur chercheur)

*Laboratoire de recherches en Économie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Brahim EL MORCHID, (Enseignant chercheur)

*Laboratoire de recherches en Économie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Développement
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech BP 2380, Daoudiate Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	CHAYBOUB, R., & EL MORCHID, B. (2025). Institutions informelles et participation des femmes au marché du travail au Maroc. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(3), 282-294. https://doi.org/10.5281/zenodo.14991358
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 23, 2025

Accepted: March 06, 2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME
ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 03 (2025)

Institutions informelles et participation des femmes au marché du travail au Maroc

Résumé

Cet article vise à comprendre l'effet des institutions informelles en tant qu'un ensemble de règles non écrites sur la participation des femmes marocaines au Marché du travail au Maroc. Il s'agit, en d'autres termes, de saisir les manières selon lesquelles les contraintes informelles (valeurs culturelles, normes sociales, coutumes, traditions, etc.) influent sur les perceptions vis-à-vis le travail des femmes marocaines. Après l'examen de la revue de littérature existante, nous avons démontré en mobilisant l'approche narrative que, malgré les dispositions formelles mises en place pour améliorer la présence des femmes marocaines dans la sphère publique, en particulier dans le marché du travail, les institutions informelles sont encore prédominantes et influencent les perceptions vis-à-vis le travail des femmes.

Mots-clés : Institutions informelles, Participation des femmes au marché du travail, Maroc.

JEL Classification : B15, D02, O17

Type du papier : Recherche théorique

Abstract

The aims of this study are an understanding of the effect of informal institutions on Female Labor Force Participation in Morocco. In others words, the study focuses on how informal institutions as a range of informal constraints (cultural values, social norms, customs, etc.) influence the Moroccans' perceptions of Female Labor participation. After examining the existing literature review, we demonstrated by mobilizing a narrative approach that, despite the formal provisions putted in place to improve the presence of Moroccan women in the public sphere, particularly in the labor market, informal institutions are still predominant and influence perceptions regarding women's work.

Keywords: Informal Institutions, Female Labor Force Participation, Morocco.

Classification JEL: B15, D02, O17

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Depuis toujours, les femmes dans les sociétés traditionnelles, notamment les sociétés musulmanes, sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leur intégration dans les espaces publics, en particulier leur participation aux marchés du travail. Cependant, la position inférieure des femmes par rapport aux hommes est généralement perçue comme étant naturelle et liée aux différences biologiques ; alors que, en réalité, elle est le résultat d'une construction sociale (Wafi, 2008). Ce point de vue renvoi à dire que les facteurs culturels et sociaux, qui sont développés au fil des temps et transmis d'une génération à l'autre, déterminent le genre social selon lequel se déterminent les rôles à assigner aux femmes et aux hommes au sein de la société. Du point de vue de nombreux chercheurs, cette situation est le résultat d'une discrimination fondée sur le sexe, dont les stéréotypes de genre attribuent aux femmes une position inférieure à celle des hommes. À ce propos, il est important de signaler que cette situation est la caractéristique commune de la plupart des sociétés traditionnelles patriarcales où les idéologies de genre déterminent la place que doit occuper une femme au sein de la société. Ces idéologies, construites sur un ensemble de traditions, de normes sociales, de valeurs culturelles et de règles morales que North (1990) appelle « *institutions informelles* », déterminent la place de la femme dans la société. De par leur poids dans les sociétés traditionnelles, ces institutions influent sur les perceptions sociales à l'égard des femmes et déterminent par conséquent les résultats qu'elles obtiennent sur le marché du travail (Jutting, Luci, Morrisson, 2010).

Dans la société marocaine, comme dans la plupart des sociétés arabo-musulmanes, les institutions informelles déterminent la position de la femme au sein de la famille, dans la société et dans le marché du travail. Un certain nombre de représentations sociales et de croyances culturelles privent les femmes marocaines de leurs droits fondamentaux. Elles sont découragées de participer librement et également aux hommes à des tâches en dehors de la sphère domestique. La croyance largement partagée dans ces sociétés, y compris la société marocaine, est que la place appropriée aux femmes se trouve au foyer (Abdullah et al., 2008).

En se référant toujours à la société marocaine, les recherches questionnant la position de la femme au sein de la société insistent sur le poids déterminant des institutions informelles dans le dressement du destin de la femme marocaine. La littérature théorique traitant la question de la femme dans la société marocaine est largement dominée par les travaux de sociologues et d'anthropologues. En s'appuyant sur ces travaux, notre objectif consiste à adopter une approche institutionnelle afin d'approcher la question de la position de la femme marocaine dans la société, notamment sa participation au marché du travail. Nous analysons l'ensemble des contraintes sociales et culturelles qui entrent en jeu dans la détermination de la place de la femme dans la société marocaine.

Pour répondre aux exigences de cette recherche, nous avons eu recours à l'approche narrative. En adoptant cette approche, notre souci consiste à éclairer l'effet des institutions informelles sur la participation des femmes au marché du travail au Maroc en partant de certaines propositions théoriques. Dans le cadre de cette approche, notre défi consiste à observer et à analyser certains faits culturels, sociaux et institutionnels caractérisant la société marocaine en vue d'en tirer des conclusions en ce qui concerne le poids des institutions informelles dans la participation des femmes au marché du travail au Maroc.

Notre papier est articulé autour de trois sections. La première section expose les différents travaux traitant la relation entre les institutions informelles et la position de la femme dans la société. La deuxième section traite et expose les travaux traitant la relation entre les institutions informelles et la place de la femme dans le marché du travail. La troisième section consiste à présenter notre contribution en matière du rôle des institutions informelles dans la position qu'occupent les femmes marocaines au sein de la société. Enfin, une conclusion qui récapitule

les principales conclusions en matière du poids des institutions informelles dans la participation des femmes marocaines au marché du travail.

2. Les institutions informelles et la place de la femme dans la société

La place de la femme dans la société en général et dans la société arabo-musulmane en particulier est tributaire à plusieurs facteurs, y compris le poids des institutions informelles. Ces dernières sont encore déterminantes dans le sens qu'elles représentent encore un facteur déterminant de la position des femmes au sein des sociétés arabo-musulmanes. Dans ces sociétés, encore considérées à la fois comme traditionnelles et patriarcales, les normes de genre comme les interprétations masculines de l'*Islam* sont les contraintes les plus prédominantes qui favorisent le genre masculin sur le genre féminin.

2.1. Les normes de genre et la position de la femme dans la société

La position inférieure des femmes dans la société est généralement perçue comme étant naturelle et liée aux différences biologiques ; alors que, en réalité, elle est le résultat d'une construction sociale (Wafi, 2008). Les facteurs historiques, culturels, sociaux et psychologiques déterminent le genre social selon lequel se déterminent les rôles et les attributs sociaux et culturels (Wafi, 2008). Ces représentations socialement construites et culturellement transmises attachent à chaque sexe une position sociale en fonction des éléments socioculturels spécifiques à chaque société.

En tant qu'un ensemble d'attributs sociaux fondés sur des hypothèses socialement construites, stéréotypées et associées aux catégories de sexe (Marlow et al., 2018), le genre produit des différences entre l'homme et la femme sur la base d'un ensemble de valeurs de domination du genre masculin sur le genre féminin (Héritier, 2002 ; citée dans Marro, 2012). Autrement dit, les normes de genre conduisent à une différenciation hiérarchisant des rapports sociaux entre les hommes et les femmes, car elles déterminent le genre social qui fait référence à la manière selon laquelle la relation entre l'homme et la femme est construite (Wafi, 2008).

Les perceptions de genre, ancrées depuis longtemps dans les croyances sociales et culturelles et renforcées par des pratiques quotidiennes, attribuent à la femme une position inférieure à celle de l'homme. Cette position inférieure est le résultat d'une construction par la socialisation dans la sens qu'elle est justifiée et renforcée par des valeurs historiques et culturelles héritées et transmises de génération en génération. Les recherches menées dans cette direction de recherche s'intéressent à la nature et à la façon dont les relations de pouvoir entre les sexes sont constituées, bâties et reproduites. Entre autres, elles cherchent à comprendre pourquoi les femmes tolèrent des relations sociales qui subordonnent leurs intérêts à ceux de la culture masculiniste (Weedon, 1987).

Dans la plupart des sociétés traditionnelles, un constat marquant révèle que les espaces publics sont majoritairement dominés par les hommes et peu accessibles pour les femmes, et ce, à cause des perceptions de genre qui attribuent aux femmes une position restreinte dans la société en limitant leurs rôles à des responsabilités domestiques en tant que femmes au foyer, mères et épouses. En ce sens, ces perceptions définissent les choix de carrière socialement acceptables des femmes (Tlaiss, 2014).

2.2. Les interprétations masculines de l'*Islam* et la place de la femme dans la société

En tant que force plus dominante dans les pays musulmans, la religion règle le comportement des individus et leur vision de la vie et du travail (Ali, 1996) et colore l'identité de la femme (Devasahayam, 2005). Dans le contexte des pays musulmans, les interprétations masculines de l'*Islam* ont été considérées comme un élément contributif, sinon le plus important, à la subordination systématique des femmes dans les sociétés patriarcales (Tlaiss, 2015b).

Les interprétations masculines de l'Islam renforcent les différences entre les sexes en accordant aux hommes la prééminence et l'autorité sur les femmes en termes de responsabilité financière, d'héritage, de mariage et de divorce (Kazemi, 2000). Les pays à tradition musulmane, et plus particulièrement les pays arabes, sont des pays patriarcaux qui favorisent une division du travail et promeuvent des rôles de genre très distincts et strictement définis (Tlaiss, 2014). Cette situation est le résultat d'un développement et d'une transmission intergénérationnelle d'un ensemble d'habitudes qui favorise l'élément masculin sur l'élément féminin.

Toujours dans le cadre des sociétés arabo-musulmanes, considérées depuis longtemps comme des environnements traditionnels fortement influencés par les traditions et les enseignements de l'Islam, les Arabes apprennent, dès l'enfance, à jouer et à se comporter selon le sexe et sont censés adhérer aux rôles de genre et aux comportements stéréotypés masculins et féminins (Karam, Afiouni et Nasr 2013 ; Tlaiss, 2015a). En raison de ce tissu social et religieux restreint, les attitudes et les rôles de genre dans cette région du monde sont construits sur des relations patriarcales qui perpétuent des différences strictes entre les hommes et les femmes où les hommes sont des décideurs et les femmes fournissent un soutien (Al-Dajani et Marlow, 2010).

3. Les institutions informelles et la place de la femme dans le marché du travail

Il existe aujourd'hui un large consensus autour du fait que la place de la femme dans la société a des effets remarquables sur le développement politique, économique et social. Duflo (2012), Doepke et al., (2012) ont apporté des épreuves économétriques d'une corrélation positive entre la position relative de la femme au sein de la société et le niveau de développement économique. En outre, la Banque mondiale a lancé en 2006 son plan d'action sur le genre, qui était explicitement justifié par les effets positifs que peut engendrer l'autonomisation des femmes sur le développement économique. Le concept de l'« autonomisation des femmes '*female empowerment*' » fait référence à une atténuation des discriminations envers les femmes, comme par exemple dans l'éducation, dans le marché du travail et dans l'égalité des sexes.

Durant le 20^{ème} siècle une participation accrue des femmes au marché de travail a été enregistrée. Certains chercheurs attachent ce constat au rôle de l'éducation, l'urbanisation et le statut familial (Dayioğlu et Kırdar, 2010 ; Başlevent et Onaran, 2003), alors que pour d'autres, le rôle des facteurs sociaux et culturels est plus déterminant. Par ailleurs, plusieurs éléments ont été mis en avant pour expliquer cette participation accrue des femmes au marché de travail. Par exemple, Ismail (1996) a constaté que les femmes étaient motivées par un éventail de facteurs tels que la possibilité d'augmenter les revenus, la liberté, l'autonomie personnelle, la flexibilité, les intérêts, ou plus encore leur souci d'échapper à des emplois précaires et/ou peu rémunérés. Pour Akbulut (2011), la participation accrue des femmes au marché de travail est fondamentalement liée au développement d'un secteur particulier, qu'est le secteur des services.

D'autres chercheurs ont mis l'accent sur le rôle des changements dans les attitudes sociales et culturelles dans la participation accrue des femmes au marché de travail. Les travaux menés dans cette direction avancent qu'un tel changement dans les attitudes sociales et culturelles envers le travail des femmes permet d'atténuer les stéréotypes sociaux limitant le rôle des femmes à des tâches domestiques, et par conséquent une participation accrue à des tâches en dehors de la sphère domestique.

3.1. Les idéologies sociales et culturelles et leur effet sur les motivations entrepreneuriales des femmes

Il est généralement admis que les valeurs sociales, les traditions culturelles et les forces sociales genrées ont un impact significatif sur les motivations entrepreneuriales des femmes. Ceci veut

dire que la culture d'une société est un élément déterminant des choix entrepreneuriaux des femmes, notamment en ce qui concerne leur participation à des tâches en dehors de la sphère domestique.

Pour mieux comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat féminin, Brush et al., (2009) proposent un cadre qui met en avant l'impact de l'environnement socio-culturel, entre autres facteurs, sur l'entrepreneuriat féminin. En ce sens, les contraintes sociales et culturelles spécifiques à chaque contexte représentent des systèmes normatifs imposés aux comportements sociaux et professionnels des femmes. Elles délimitent les champs d'action à l'intérieur desquels les femmes peuvent exercer un travail en dehors de la sphère domestique. En outre, la famille, en tant qu'élément de transmission culturelle et de socialisation, influence les décisions entrepreneuriales des femmes dans la mesure que les attitudes familiales spécifient, précisent et délimitent les actions sociales à attribuer aux femmes. À ce titre, Boz et Ergeneli (2014) ont constaté que l'entrepreneuriat féminin est largement influencé par les décisions et les souhaits des membres de la famille, et que les femmes sont plus touchées par le manque de soutien de leurs proches (Shinnar et al., 2012). Par ailleurs, on constate qu'il y a de plus en plus un changement dans les attitudes à l'égard du travail des femmes, chose qui se traduit par des variations dans leur participation au marché de travail (Fernández et Fogli, 2009), notamment celles qui sont mariées. Les travaux de Fogli et Veldkamp (2011) et de Fernández (2013) questionnent comment des changements dans les attitudes culturelles engendrent un changement dans la participation des femmes au marché de travail. Ils ont mobilisé un modèle dynamique de la culture pour conclure que la participation des femmes au marché de travail a augmenté avec le temps, à mesure que les croyances évoluaient en raison de l'apprentissage intergénérationnel.

3.2. Les idéologies religieuses de l'*islam* et l'entrepreneuriat féminin

Les idéologies de l'*Islam*, tout comme les contraintes sociales et culturelles, représentent un obstacle à l'entrepreneuriat féminin dans le monde musulman, en particulier dans les pays arabo-musulmans. Beaucoup d'écrits sur cette question ont accordé une attention particulière aux effets des croyances religieuses sur les motivations entrepreneuriales des femmes, notamment dans le contexte des pays arabo-musulmans (par exemple, Tlaiss et McAdam, 2020, Tlaiss et Kauser, 2018 ; Tlaiss, 2015).

Dans une étude toute récente, Tlaiss et McAdam (2020) questionnent la relation entre les idéologies de l'*islam* et les motivations entrepreneuriales des femmes. Ils ont adopté une approche qualitative interprétative pour savoir l'effet de l'*islam* sur l'entrepreneuriat des femmes musulmanes au Liban. Ils ont mis l'accent sur la façon dont l'entrepreneuriat féminin est lié aux enseignements islamiques et aux restrictions imposées par les valeurs socioculturelles patriarcales au Liban. Leur objectif était de comprendre comment les femmes entrepreneurs musulmanes utilisent leurs interprétations de l'*islam* pour justifier et donner un sens à leurs efforts d'entrepreneuriat dans un contexte caractérisé par des barrières socioculturelles défavorables et des stéréotypes masculins.

Toujours dans le cadre des pays arabo-musulmans, des études empiriques aux Émirats arabes unis (Madichie et Gallant 2012) et en Jordanie (Al-Dajani et Marlow, 2010) ont montré que les femmes musulmanes arabes ont déclaré faire face à des interdictions imposées par les enseignements socioculturels et par les interprétations masculines de l'*islam* plutôt que par l'*islam* lui-même.

Il n'est donc pas surprenant que les taux d'entrepreneuriat des femmes arabes soient les plus bas dans le monde et que leurs entreprises soient petites et concentrées principalement dans les secteurs « féminins » (Forum économique mondial, 2011). Cette situation s'explique par le fait que les femmes obéissent aux interprétations restrictives de l'*Islam* qui limitent leur participation à des tâches ou carrières en dehors du foyer. En revanche, les femmes qui défient les restrictions

sociales en exerçant un emploi ou une carrière en dehors du domicile risquent d'invoquer et de vivre des attitudes socialement défavorables (Zeidan et Bahrami, 2011).

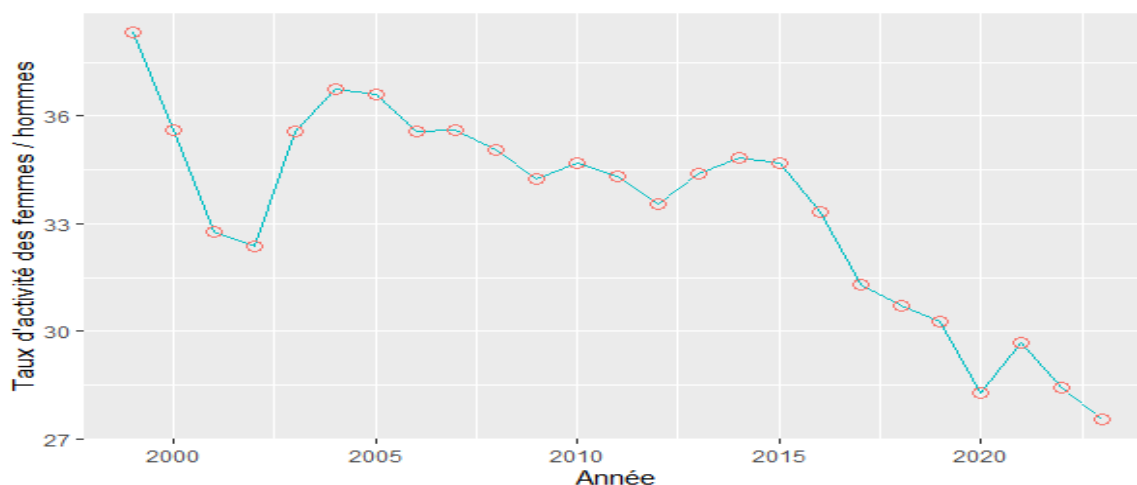
4. Les institutions informelles et la situation des femmes dans le marché de travail au Maroc

Comme dans la plupart des sociétés arabo-musulmanes, les institutions informelles sont encore prédominantes dans la société marocaine. Elles représentent un ensemble de contraintes qui règlent et guident le comportement au sein de la société. À ce propos, des travaux portant sur la question de la place de la femme au sein de la société marocaine ont montré le poids significatif des institutions informelles dans la perception de la participation des femmes marocaines au marché de travail.

4.1. Bref aperçu sur la situation des femmes dans le marché de travail au Maroc

Selon les données de la banque mondiale, le taux d'activité des femmes par rapport aux hommes¹ au Maroc affiche une tendance croissante à partir des années 60. Il est passé de 10.1 % en 1960 à 15.7 % en 1971 pour enregistrer une valeur maximale de 40.5 % en 1995. Mais cette tendance n'est pas maintenue dans le sens qu'à partir de l'année 1999, le taux d'activité des femmes par rapport aux hommes a connu une forte régression par rapport à la valeur maximale enregistrée en 1995. Il est passé de 38.3 % en 1999 pour enregistrer en 2023 sa plus faible valeur de 27.5 % (voir graphique 1 au-dessous).

Graphique 1 : Évolution du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes au Maroc



Source: données de HCP

Cette situation ne comporte aucun signe d'amélioration du taux d'activité des femmes pour qu'il se situe à des niveaux très proches à celui des hommes ; chose qui témoigne en toute évidence que l'emploi au Maroc est peu féminisé. À ce propos, il est important de signaler que, selon la dernière enquête nationale sur l'emploi, le taux d'activité des femmes commence à afficher des taux faibles pour enregistrer en 2023 sa plus faible valeur (19% contre 69 % pour les hommes).

Au Maroc, la faible participation des femmes au marché de travail s'explique, entre autres, par des inégalités d'ordre structurel (accès à l'éducation, accès au financement, etc.) et par des barrières sociales et culturelles qui bloquent l'accès des femmes au marché de travail. Les

¹ Le taux d'activité des femmes par rapport aux hommes correspond au rapport entre le taux d'activité des femmes et le taux d'activité des hommes multiplié par 100. Les données sont disponibles sur le site officiel de la banque mondiale : <https://shorturl.at/1NBeg> (Consulté le 23/08/ 2024).

femmes qui défient les restrictions sociales et culturelles imposées par la société opèrent généralement dans des secteurs considérés comme socialement acceptables. Les croyances sociales et culturelles imposées par la société marocaine interdisent et parfois bloquent l'accès des filles à l'école ou, au moins, la poursuite de leurs cursus éducatifs, ce qui implique un niveau d'instruction faible et, par conséquent, une faible intégration dans le marché de travail, notamment formel. Pour l'année 2018, le taux brut de scolarisation au Maroc² pour le sexe masculin et le sexe féminin est, respectivement, de l'ordre de 54.7 %, 46.86 % pour l'enseignement pré-primaire ; 116.11 %, 111.51 % pour l'enseignement primaire ; 83.7 %, 76.58 % pour l'enseignement secondaire, et 36.16 %, 35.7 % pour l'enseignement supérieur. Par ailleurs, la faible qualification des femmes et leur niveau d'instruction relativement faible bloquent leur accès au secteur formel de l'économie ; et pour faire face à cette faible intégration dans le secteur formel, les femmes marocaines réfugient dans des pratiques économiques informelles qui ne nécessitent pas un tel niveau élevé d'instruction et de qualifications.

4.2. Les représentations sociales et culturelles et leur effet sur le statut de la femme au sein de la société marocaine

Le statut des femmes au sein d'une société est fonction d'un ensemble de facteurs historiques, socioculturels et politiques. Au Maroc, la question de la femme est depuis longtemps au centre des préoccupations des sociologues et des anthropologues marocains et étrangers. Les travaux menés dans cette direction ont mis l'accent sur les problématiques liées à l'« *empowrment* » politique et économique de la femme marocaine. Ils s'attachent à apporter des explications au statut inférieur qu'occupe la femme marocaine dans la vie publique, notamment sa participation à la sphère économique et politique.

En se référant toujours au contexte marocain, les normes sociales et culturelles attribuent à la femme une position inférieure à celle de l'homme (Bourquia, 2016). Les valeurs véhiculées par les représentations sociales et culturelles au sein de la société marocaine attachent à la femme la faiblesse, la pudeur et l'émotion, et à l'homme, la force, la hardiesse et la raison (Bourquia, 2016). Ceci se reflète dans leur accès limité à l'éducation, à l'héritage et aux processus de prise de décisions au sein de la famille. Elles sont longtemps considérées comme subordonnées dans la plupart des situations, et cette subordination est le résultat d'un modèle familial traditionnel fondé sur des principes d'hierarchie, d'autorité, et d'obéissance qui favorisent le genre masculin sur le genre féminin. Ceci implique que l'organisation familiale au sein de la société marocaine est assurée par des valeurs d'obéissance à l'autorité des parents et par la bénédiction (*rda*). Bourquia (2010 :107) note que le principe (autorité/obéissance) qui règle les rapports père/enfant et qui est justifié par les valeurs d'obéissance (*ta'aa*) s'étend pour devenir l'autorité de l'époux sur l'épouse. De même encore, les femmes sont « subordonnées » d'abord par leurs pères, ensuite par leurs maris, et enfin par leurs fils, frères ou autres parents masculins. Par conséquent, la femme marocaine est socialisée à respecter ces normes familiales d'obéissance qui sont transposées par la suite dans d'autres espaces publics et demeurent les codes qui régissent leur comportement.

Sur la base d'un ensemble de valeurs sociales, culturelles et religieuses, la femme marocaine est interdite de fournir des services à autrui sans l'accord et l'autorisation préalable du père, du mari, de ses fils et frères. L'expression populaire (*El-mra hadha dar*) largement véhiculée au sein de la communauté marocaine, et qui signifie que la place appropriée à la femme est au foyer, montre à quel point les idéologies de genre et les normes sociales d'honneur privent et interdisent la participation des femmes à des tâches en dehors de la sphère domestique. De même, le terme « *hajba* » fait référence à l'obligation pour les femmes marocaines musulmanes de rester proches de leurs relations familiales, de limiter les contacts avec des hommes

² Données disponibles sur le site officiel de UNESCO. <http://uis.unesco.org/fr/country/ma> (consulté le 25/06/2023).

indépendants et d'éviter d'être visibles dans les lieux publics. Ce type d'interprétations créent un ensemble d'anticipations sociales qui renforcent l'isolement des femmes et favorisent leur invisibilité dans la sphère publique.

Les recherches questionnant le statut des femmes dans la société insistent sur le rôle des mutations socioculturelles, essentiellement provoquées par des dynamiques telles que la mondialisation, la colonisation, les médias et la migration, dans le changement des perceptions envers leur participation à l'espace public. La période du protectorat au Maroc représente le point de rupture entre le modèle pré-colonial traditionnel et la nouvelle conception post-coloniale du statut de la femme. La période post-indépendance a été caractérisée par une modernisation légère du statut des femmes, et ce grâce aux contacts établis entre le protectorat et les populations locales. Ceci a conduit à des remaniements profonds qui ont attribué à la femme un nouveau statut, celui de la « nouvelle femme » *« Al-mera al-jdida »* comme disait Hayat Zerari (2006). Pour Rodary (2007), cette modernisation a contribué à libérer le potentiel des femmes marocaines en sortant « travailler », alors que, du point de vue de Zerari (2006 :67), la colonisation n'a pas engendré des changements de perception de soi chez les femmes même si elle a mis en travail un nombre considérable de femmes marocaines. À son tour, Hatem (1993) avance l'idée selon laquelle la modernité améliore toujours les conditions des femmes et que la « tradition » est la seule cause des inégalités de sexe.

L'instauration par le protectorat d'un système éducatif moderne a permis à un nombre important de femmes d'accéder à l'éducation. Zerari (2006) analyse le rôle de l'éducation, notamment la scolarisation des filles, entre d'autres facteurs, dans l'émancipation des femmes des restrictions sociales et culturelles qui ont subi depuis longtemps. L'auteur a conclu que l'éducation permet aux femmes de sortir de la sphère domestique pour acquérir des tâches nouvelles dans la société en pratiquant des métiers longtemps considérés comme traditionnellement assignés aux hommes. Selon l'enquête nationale sur les valeurs menées en 2005 au Maroc, des hautes fonctions publiques (par exemple, fonction de ministre, métiers de juge) sont généralement perçues comme des métiers masculins, alors que des métiers tels les métiers de santé et d'éducation sont traditionnellement perçus par les Marocains comme des métiers propres aux femmes. De même, Chraïbi (2006) dans son analyse de la question de la place de la femme marocaine dans l'espace public et dans le processus de prise de décision affirme que l'insertion de la femme dans le marché de travail améliore considérablement sa représentativité dans les espaces de prise de décision.

4.3. Les mutations socioculturelles et la participation des femmes marocaines au marché du travail

Après l'indépendance, la société marocaine a hérité un répertoire de valeurs intégrées qui ont facilité l'intrusion des femmes sur la scène sociale et qui ont contribué ainsi à leur irruption dans l'espace public, ce qui a engendré par la suite des changements dans les rapports masculin/féminin. Traditionnellement, les contributions économiques des femmes marocaines sont limitées aux métiers socialement jugés comme acceptables tels que les métiers d'éducation et de santé. Pour Rodary, comme il existe un ensemble de métiers autorisés, spécifiques, et socialement attribués aux femmes marocaines (2007 :7), ces dernières exerçant des métiers traditionnels informels tels les « *naggâfat* » et les « *neggashat* » qui sont, historiquement, des métiers attribués aux femmes.

Le travail des femmes n'est pas une chose nouvelle, mais ce qui est nouvel c'est qu'elles commencent à pratiquer des métiers traditionnellement attachés aux hommes. Les données citées auparavant (sous-section 3.1 en haut) montrent une tendance à la baisse du taux de participation des femmes par rapport aux hommes au marché de travail au Maroc. Cette faible participation s'explique essentiellement par les rigidités sociales, culturelles et religieuses qui privent encore le potentiel de la femme au sein de la société marocaine, car ils limitent leur

autonomie et érodent leur capacité à participer aux marchés. À ce propos, Rodary (2007) note que ce n'est pas la faible productivité qui explique la marginalisation économique des femmes, mais c'est plutôt une division socio-sexuée du travail. À ce propos encore, l'auteur discute les stratégies de résistances des femmes marocaines aux restrictions sociales et familiales vis-à-vis leur travail pour conclure que les femmes marocaines ont pu développer deux stratégies de résistance à la domination masculine : la première consiste dans le développement de certaines activités qui échappent au contrôle des hommes, alors que la deuxième consiste le développement des activités commerciales cachées ou généralement tolérées par les hommes. Dans son examen de l'évolution des valeurs dans la société marocaine, Bourquia (2016, 2010) insiste sur l'idée selon laquelle l'intégration des femmes dans les espaces publics et privés du travail a considérablement contribué à changer leurs rôles au sein de la société, notamment au sein de la famille. Ce constat est d'autant confirmé par l'enquête nationale sur les valeurs, réalisée en 2005 au Maroc, qui a montré qu'un changement dans les attitudes à l'égard des femmes et dans leur implication dans la vie publique vient de voir le jour (Rachik, 2005). Cette étude a conclu ainsi que 72 % des enquêtés sont d'accord avec le fait que les décisions au sein de la famille se prennent conjointement entre l'époux et l'épouse. Ce résultat très marquant remet en cause les hypothèses et les affirmations de la domination masculine au sein de la société marocaine et représente un signe de changement des attitudes et des perceptions envers les femmes.

Par ailleurs, une dernière étude réalisée par HCP (2024) a montré une tendance à la baisse du taux d'activité des femmes au Maroc, un taux qui s'est passé de 28.1 % en 2000 à 19 % en 2023. Les simulations réalisées dans le cadre de cette étude ont montré que la probabilité d'inactivité des femmes dépasse largement celle des hommes. Sur la base d'une analyse comparative entre la région de l'Oriental et la région du Grand Casablanca, l'étude a montré que l'inactivité des femmes est influencée par des considérations culturelles, sociales et familiales³. L'étude a conclu que la perception de la participation des femmes au marché de travail diffère entre les deux régions et que le « *refus de la famille* » est l'obstacle principal à la participation des femmes au marché de travail dans la zone orientale.

5. Conclusion

Depuis l'indépendance, on constate qu'il y a de plus en plus une légère intégration des femmes marocaines dans les espaces publics, notamment dans le marché de travail. Mais si on compare le taux de participation des femmes à celui des hommes, on constate que le marché du travail au Maroc est peu féminisé de sorte que le taux de participation des femmes par rapport aux hommes atteint à peine 27.5 % en 2023. Cette situation s'explique en grande partie par les restrictions imposées par les institutions informelles de la société marocaine (valeurs culturelles, normes sociales, traditions, etc.), qui limitent et bloquent la participation de la femme marocaine à des tâches en dehors de la sphère domestique.

Les institutions informelles comme étant un ensemble de représentations sociales et culturelles colorent les perceptions individuelles et collectives à l'égard des femmes. De par leur nature persistante, ces institutions déterminent la position que doit occuper la femme dans la société via leur influence sur les différentes institutions sociales de la société telles que la famille, la religion, le genre, etc.

Malgré toutes les dispositions formelles mises en place au Maroc pour promouvoir la position de la femme dans la société (les réformes de la « *modawana* », les réformes politiques et constitutionnelles visant l'égalité des sexes, etc.), la femme marocaine est encore l'objet de nombreuses discriminations. Ces réformes qui visent l'émancipation de la femme et son

³ Selon l'étude, le taux d'inactivité des femmes dans la région de l'Oriental est de 81 % contre seulement 68 % dans la région de Grand Casablanca.

intégration dans la vie politique, économique et sociale n'ont pas pu réaliser les résultats escomptés, car elles sont toujours confrontées à des rigidités liées à la prédominance des croyances sociales et culturelles subordonnant la femme.

L'examen de la revue de littérature existante sur le poids des institutions informelles dans la détermination de la position des femmes dans la société a montré à quel point les institutions informelles colorent l'identité de la femme au sein de la société. Dans le contexte de la société marocaine, en tant que société traditionnelle dotée d'une hybridité institutionnelle (cohabitation entre institutions formelles et institutions informelles), les institutions informelles priment encore et influent sur les perceptions sociales à l'égard des femmes. Le poids des institutions informelles se manifeste dans les blocages qu'elles provoquent à la libération du potentiel des femmes marocaines, notamment leur participation à la vie publique et au marché du travail. Malgré la mise en œuvre d'un arsenal de dispositions formelles visant l'amélioration de la représentativité de la femme dans la société marocaine, cette situation n'a pas beaucoup changé en raison de la persistance des valeurs sociales et culturelles discriminatoires à l'égard des femmes. Le statut de la femme marocaine et sa participation au marché de travail n'a connu qu'une légère amélioration, et ce grâce aux quelques changements dans les attitudes sociales et culturelles qu'a connus la société marocaine durant les dernières décennies.

En termes de politiques publiques, l'analyse que nous avons menée tout au long de cette recherche a deux implications majeures. La première implication, qui est de nature politique, fait référence au fait que la participation des femmes à la vie publique améliore leur visibilité dans la sphère publique et par conséquent leur représentativité politique et leur accès aux postes de responsabilité et de prise de décision. La deuxième implication, qui est de nature économique, renvoie au fait que l'accès limité des femmes à la sphère publique en particulier au marché du travail conduit à une détérioration de leurs conditions économiques, ce qui les expose par conséquent à toute forme de vulnérabilité économique et sociale.

Pour remédier à cette situation, tous les éléments de la société, en particulier l'État sont appelés à s'engager activement en vue de renverser cette situation qui prive les femmes de leurs droits fondamentaux, notamment leur participation à la vie sociale, politique et économique. À ce propos, l'État doit se lancer dans un processus de réformes juridiques, politiques et constitutionnelles permettant de garantir les droits fondamentaux des femmes au même titre que leurs homologues masculins. Ces réformes comprennent, à titre non exhaustif, des réformes visant l'égalité des sexes, des réformes sur le droit des femmes à l'éducation, au travail et au revenu, des dispositions juridiques sur la traite et la violence aux femmes dans les lieux publics et de travail, etc.

Cependant, cette recherche préliminaire et fondamentalement descriptive nous a permis d'identifier d'autres perspectives de recherche possibles pour ce sujet, que nous comptons explorer dans nos futures recherches. L'une des perspectives possibles consiste la mobilisation d'une enquête de terrain exploratoire en vue de saisir la dynamique interactionnelle entre les différentes variables (variable culturelle, variable sociale, variable économique, etc.) qui entrent en jeu dans l'explication de la faible participation des femmes au marché du travail au Maroc, et ce en mobilisant une approche pluridisciplinaire des institutions informelles (approche anthropologique, approche sociologique, approche économique, et approche politico-juridique).

Références

- (1). Abdullah, K., Noor, N.M. and Wok, S. (2008). "The perception of women's roles and progress: a study of Malay women", *Social Indicators Research*, Vol. 89 No. 3, pp. 439-55.

- (2). Akbulut, R. (2011). Sectoral changes and the increase in women's labor force participation. *Macroeconomic Dynamics* 15(02), 240{264.
- (3). Al-Dajani, H., & Marlow, S. (2010). Impact of women's home-based enterprise on family dynamics: Evidence from Jordan. *International Small Business Journal*,28(5), 470–486.
- (4). Ali, A. J. (1996). Organizational development in the Arab world. *Journal of Management Development*, 15(5), 4–21.
- (5). Başlevant, C. and Ö. Onaran (2003). Are married women in Turkey more likely to become added or discouraged workers? *Labour* 17(3), 439{458.
- (6). Bourquia, R. (2010). Valeurs et changement social au Maroc. *Quaderns de la mediterania* 13, 2010 : 105-115.
- (7). Bourquia, R. (2016). Genre et reconfiguration de la société marocaine. In Dupret, Z. R. B. (2016). *Le Maroc au présent : d'une époque à l'autre, une société en mutation*. Centre Jacques-Berque. 293-314. Disponible sur le site : <https://books.openedition.org/cjb/1041?lang=en>
- (8). Boz A, Ergeneli A. (2014). Women entrepreneurs “personality characteristics and parents” parenting style profile in Turkey. *Social and Behavioral Science*, 109, 92-97.
- (9). Brush, CG., De Bruin, A., and Welter F.(2009). A gender-aware framework for women's entrepreneurship. *International Journal of Gender and Entrepreneurship* 1(1): 8–24.
- (10). Dayıoğlu, M. and M. Kırdar (2010). Determinants of and trends in labor force participation of women in Turkey. State Planning Organization of the Republic of Turkey and World Bank. Welfare and Social Policy Analytical Work Program Working Paper (No.5).
- (11). Devasahayam, T.W. (2005). “Power and pleasure around the stove: the construction of gendered identity in middle-class south Indian Hindu households in urban Malaysia”, *Women's Studies International Forum*, Vol. 28 No. 1, pp. 1-20.
- (12). Doepke, M., Tertilt, M., & Voena, A. (2012). The economics and politics of women's rights. *Annual Review of Economics*, 4, 339–372.
- (13). Duflo, E. (2012). Women empowerment and economic development. *Journal of Economic Literature*, 50(4), 1051–1079.
- (14). Fernández, R. (2013). Cultural change as learning: The evolution of female labor force participation over a century. *American Economic Review*, 103(1), 472-500.
- (15). Fogli, A and Veldkamp. L (2011). “Nature or Nurture? Learning and the Geography of Female Labor Force Participation.” *Econometrica* 79 (4): 1103–38.
- (16). HCP (Haut-Commissariat au Plan, 2024). Analyse intersectionnelle de la participation des femmes au marché du travail marocain, une étude comparative entre les régions de casablanca-settat et de l'oriental, note de synthèse, mars 2024.
- (17). Ismail, M. (1996). “Gender needs analysis of women entrepreneurs”, *Pertanika Journal of Social Sciences & Humanities*, Vol. 4 No. 1, pp. 1-9.
- (18). Karam, C. M., F. Afiouni, and N. Nasr. (2013). “Walking a Tightrope or Navigating a Web: Parameters of Balance within Perceived Institutional Realities,” *Women's Studies International Forum* 40(October), 87–101.
- (19). Kazemi, F. (2000). Gender, Islam and politics. *Social Research*,67(2), 453–474.
- (20). Madichie, N., & Gallant, M. (2012). Broken silence: A commentary on women's entrepreneurship in the United Arab Emirates. *Journal of Entrepreneurship and Innovation*,13(2), 81–92.
- (21). Marlow, S., Greene, F. J., & Coad, A. (2018). Advancing gendered analyses of entrepreneurship: A critical exploration of entrepreneurial activity among gay men and lesbian women. *British Journal of Management*,29(1), 118–135.

- (22). Marro, C. (2012). Dépendance-indépendance à l'égard du genre. Penser l'égalité des sexes au-delà de LA différence. Recherche et formation, (69), 65-80.
- (23). North, D. C. (1990). Institutions, institutional change and economic performance. Cambridge university press.
- (24). Rachik, H. (2005). Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs : *cinquantenaire de l'Indépendance du Maroc*, Comité scientifique : Rahma Bourqia, Abdellatif Bencherifa et Mohamed Tozy, 2005, [en ligne] URL : <https://shorturl.at/igycZ> (consulté le 19 juin 2022)
- (25). Rodary, M. (2007). Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance, Cahiers d'études africaines [En ligne], 187-188 | 2007, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 17 juin 2022.
- (26). Shinnar, RS., Giacomini, O., Janssen, F. (2012). Entrepreneurial Perceptions and Intentions: The role of Gender and Culture. Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 36(3), p. 465-493.
- (27). Tlaiss, H. (2014). "Between the Traditional and the Contemporary: Careers of Women Managers from a Developing Middle Eastern Country Perspective," International Journal of Human Resource Management 25(20), 2858–2880.
- (28). Tlaiss, H. (2015a). "Women Entrepreneur Motivation: Evidence from the United Arab Emirates," International Small Business Journal 33(5), 562–581.
- (29). Tlaiss, H. (2015b). "Islamic Work-Related Values and Entrepreneurship: Evidence from the Middle East," Journal of Business Ethics 129(4), 859–877.
- (30). Tlaiss, H., & Kauser, S. (2018). Entrepreneurial leadership, patriarchy, and gender in the Arab world: Lebanon in focus. Journal of Small Business Management, 57(2), 517–537. <https://doi.org/10.1111/jsbm.12397>.
- (31). Tlaiss, H., & McAdam, M. (2020). Unexpected Lives: The Intersection of Islam and Arab Women's Entrepreneurship. Journal of Business Ethics. doi:10.1007/s10551-020-04437-0
- (32). Wafi, E. (2008). mokarabat al-naw'e wa tanmia [Approche du genre et développement]. Al-ma'erifa liljami'e (35), publications ramsiss : 1-173.(en arabe).
- (33). Weedon, C. (1987). Feminist Practice and Poststructuralist Theory. Oxford, UK: Blackwell.
- (34). Zeidan, S., and Bahrami, S. (2011). Women entrepreneurship in GCC: A framework to address the challenges and promote participation in a regional context. International Journal of Business and Social Science 2(14): 100–107.
- (35). Zerari, H. (2006). Femmes du Maroc entre hier et aujourd'hui : quels changements ? Recherches internationales, n° 77, 3 – 2006, pp. 65-80.